

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ

Annonces : 15 ct. le mm. ou son espace
Réclames : 40 ct.
Avis mortuaires : 35 ct.
Régie des annonces : Publicitas S. A. Sion tél. (027) 2 44 22
Martigny tél. (026) 6 00 48
Brigue tél. (028) 3 12 83

ABONNEMENTS

Suisse Fr. 20.-
Etranger Fr. 28.-
Chèques postaux Il c 58
Rédaction et administration :
Martigny
tél. (026) 6 10 31

A propos de la double votation de dimanche CES AVIS NÉGLIGÉS...

Parce que les sages avis de députés radicaux au Grand Conseil quant à la légalité d'un bulletin de vote contenant en vrac plusieurs objets ont été négligés, on devra, dimanche soir, à l'Etat du Valais, refaire le compte oui et des non récoltés par deux objets déjà soumis une première fois au verdict populaire : 1) le décret relatif à l'octroi d'un crédit de 13,5 millions de francs pour l'agrandissement et la transformation du collège de Brigue et 2) le crédit relatif à l'octroi d'un crédit de 8 150 000 francs pour la construction d'annexes à l'hôpital psychiatrique de Malévoz.

Tout a été dit et très bien dit dans les colonnes du « Confédéré » sur la réédition de ce scrutin. La résolution du comité central du parti radical-démocratique valaisan a souligné l'intérêt que les radicaux ont toujours manifesté à l'égard de l'instruction et de la promotion de l'homme ainsi qu'aux œuvres de caractère social.

MM. Edouard Morand, Edgar Wyss et Jean Vogt, députés, ont par la suite commenté cette résolution et les réserves qui accompagnaient la recommandation d'un double oui.

Il s'agit tout d'abord d'obtenir la garantie d'une surveillance attentive des travaux afin de mettre le holà à la série des dépassements chroniques des crédits. Il s'agit aussi — et ce point nous paraît de première importance — d'en finir une bonne fois avec cette politique de bascule entre le Haut et le Bas-Valais, politique qui se veut une habileté tactique dans le but de faire passer devant le peuple des projets dis-

cutés, mais politique qui, en définitive, nous a conduits à un malaise aigu.

Nous tenons à relever enfin que le comité central du PRDV a insisté, dans sa résolution, sur la tolérance politique et le respect des opinions qui doivent être la stricte règle de nos établissements d'instruction.

Ces réserves s'imposaient. Leur prise en considération par la majorité est déterminante pour la participation de la minorité radicale à la construction de l'avenir valaisan. S'il n'était tenu nul compte de ces postulats, la majorité n'aurait qu'à s'en prendre à elle-même du climat de méfiance qu'elle a instauré, tant il est vrai que personne, malgré toute sa meilleure volonté, ne saurait continuer à fournir des verges pour se faire battre.

Cette bonne volonté s'est manifestée, pour le groupe radical du Grand Conseil, d'une façon particulièrement frappante lors du vote des projets. Il n'a pas hésité à donner son accord, alors même qu'avaient été négligés ses avertissements clairs et précis concernant la légalité d'un bulletin unique comprenant divers objets. Devant ce refus de prise en considération, il aurait eu beau jeu tout au moins de s'abstenir. Quelque temps après, le Tribunal fédéral lui aurait donné pleinement raison de son attitude.

Ne considérant que l'intérêt supérieur, en l'occurrence l'instruction et l'éducation de la jeunesse, il l'a fait passer avant toute question de prestige. Peut-on en dire autant de ceux qui, après avoir haussé les épaules devant les avertissements radicaux au Grand Conseil, n'ont trouvé qu'ironie et pro-

pos fielleux pour accueillir la décision du Tribunal fédéral ?

Entre ces deux attitudes, il y a la distance exacte séparant ceux qui veulent le bien commun pour le bien commun et ceux qui ne l'admettent que taillé à leurs très personnelles mesures.

Jusqu'à quel point le gouvernement cantonal est-il responsable ou victime de ces pêcheurs en eau trouble ?

En tout état de cause, on lui souhaite, pour le bien du pays, d'avoir la fermeté de renvoyer à leurs sombres officines tous ces combinards qui viennent lui donner des leçons de tactique, tous ces personnages de couillises qui se prévalent de leur influence électorale pour donner des conseils, préconisant le

chantage parce qu'ils ne savent ni ne peuvent faire confiance à la valeur intrinsèque d'une œuvre ni en la vertu d'une attitude courageuse. Tous ceux qui n'ont rien compris aux avertissements qui partent du groupe radical au Grand Conseil ; tous ceux qui, au lieu de faire la part des choses, ne trouvent que des critiques acerbes à opposer au verdict de Montbenon.

Ce côté du problème n'est peut-être pas le moins intéressant à examiner lorsque l'on parle de la votation de dimanche, plus précisément du décret concernant le collège de Brigue. Il nous indiquera si, au gouvernement, on a su choisir entre le courage et la servilité. **Gérald Rudaz.**

Courts métrages

Quelqu'un n'aime pas le sport à Montbard

Il existe à Montbard (Côte-d'Or) au moins un habitant qui a horreur du football. En effet, dimanche après-midi, juste avant le début du match, le goal d'une des équipes ramassait devant sa cage une lame de rasoir, puis une autre. Inquiets à juste titre, les joueurs se mirent à ratisser systématiquement la pelouse et découvrirent plus de 200 lames éparpillées sur le terrain par une main malveillante. Une plainte a été déposée.

LES PERIPATETICIENNES ALLEMANDES DEVRONT DESORMAIS PAYER IMPOT SUR LE REVENU

Les prostituées d'Allemagne de l'Ouest sont désormais assujetties à l'impôt sur le revenu, ainsi en a décidé la Cour fédérale des finances après examen de la plainte d'une de ces dames, offensée parce que le contrôleur de contributions lui avait demandé de remplir une déclaration de revenus.

Jusqu'à présent, les prostituées n'étaient pas tenues de déclarer leurs revenus.

Le fait de taxer l'un des plus anciens métiers du monde va rapporter à la ville de Francfort — qui a 8000 péripatéticiennes officiellement reconnues — un surplus d'impôts d'un million de marks, a déjà estimé un comptable du trésor.

Une vache à 5 tétines met bas des triplés

M. Nadal, maire de Sainte-Croix, propriétaire exploitant, possède une vache qui, non contente de se singulariser en possédant cinq tétines à son pis, vient de mettre bas des triplés. Trois veaux bien portants et normalement constitués. Cette vache phénomène est évidemment la curiosité de la région.

A propos d'une déclaration de M. le conseiller fédéral Schaffner

Baisse des prix des terrains La spéculation est jugulée

On peut critiquer comme on voudra les mesures de Berne au sujet du crédit.

Elles auront eu au moins pour effet qu'aujourd'hui les prix des terrains sont en baisse et que la spéculation foncière est pratiquement jugulée. On chôme d'ailleurs bientôt au service de l'impôt sur les gains immobiliers. Ceci est vrai pour la Suisse et le Valais.

Là où on n'assiste pas à cette chute de prix, c'est là où il ne se vend presque rien parce que les propriétaires ne veulent pas vendre, ont le temps d'attendre ou comptent encore sur une reprise.

Mais là où l'on est pressé de réaliser, il faut consentir à des rabais sur les prétentions antérieures et à des pertes là où l'on a récemment payé cher.

Qui s'en plaindrait, outre quelques privilégiés ?

La masse du peuple, les paysans honnêtes sont en droit de s'émouvoir et, en certain cas, de se scandaliser de ce qui se passait.

Et s'il y eu quelques coups de bourse malheureux, tant pis pour ceux qui ont joué.

Car le sol, bien non renouvelable, n'est pas une quelconque marchandise avec laquelle on peut impunément « boursicoter ».

Raphael Girard: écrivain martigneraïn

Chaque fois que nous avons l'occasion de rencontrer un authentique enfant de Martigny (plus précisément du Coin de la Ville) en la personne de M. Raphaël Girard, il nous déclare régulièrement : « Oh ! je ne suis que pour quelques jours en Octodure, demain je repars pour le Guatemala, ou le Mexique ou encore pour un nouveau tour du globe ».

Car enfin Raphaël Girard est certainement le Martigneraïn qui a le plus voyagé dans le vaste monde. Il ne se contente pas d'aller regarder passer les trains dans une gare quelconque, il est continuellement en route, prend le chemin de fer, l'avion ou le bateau et il nous revient régulièrement avec une documentation abondante qui fait l'objet d'un nouveau livre.

Dernièrement, passant distraitemment devant la vitrine de la librairie Gaillard, nous avons eu la surprise de découvrir le dernier-né littéraire de Raphaël Girard intitulé « Les Indiens de l'Amazonie péruvienne » (bibliothèque scientifique Payot, Paris).

Raphaël Girard est actuellement délégué pour l'Amérique centrale de l'Institut international d'archéocivilisation et de l'association internationale pour l'étude de l'histoire des religions.

Déjà il y a quelques années, il avait publié une monumentale histoire culturelle des Maya-Quichés, le Popol-Vuh, dont un auteur suédois disait : « L'ouvrage de R. Girard est une riche mine d'or pour tous les américanistes et peut être considéré comme une pierre milliaire dans l'histoire des investigations mayas ».

Son récent livre est dédié au Pérou, berceau de grandes civilisations.

LE THEME DU LIVRE

Dans son introduction, l'auteur écrit notamment ce qui suit : « J'ai interrompu provisoirement des recherches dans la zone culturelle de l'Amérique centrale, pour me consacrer à des régions sud-américaines présentant un véritable intérêt au point de vue ethnographique comme cette Amazonie péruvienne peuplée de groupes d'indigènes relativement peu connus. »

Je désire surtout découvrir la culture spirituelle de ces peuples, leurs conceptions religieuses et leurs mythes, éléments de base pour une compréhension pleine et entière de leur civilisation ; apprendre la signification de leur art, de leurs symboles et idéogrammes pour saisir les formes émotives qui donnent naissance aux formes ; recueillir des renseignements de première main sur les mythes, là du moins où ils demeurent encore vivants et observer quelle pouvait être leur utilité dans la vie actuelle des groupes indigènes. D'autre part, il me semblait intéressant de voir si les rapports existant entre les mythes, les rites et les coutumes traditionnelles que j'avais observés chez les Mayas, pouvaient aussi se retrouver chez d'autres peuples d'Amérique, ou s'il s'agissait d'un phénomène purement maya. Je voulais aussi connaître le cadre dans lequel vivent les peuples de la forêt vierge qui ont gardé presque intacts les traits originaux de leur culture, grâce à leur isolement ».

L'auteur a eu le privilège d'avoir comme informateurs de prédilection, les prêtres indigènes, les chamanes qui cumulent les fonctions de sorciers, devins, guérisseurs et faiseurs de pluie. En tant que gardiens spirituels du groupe, ce sont les gardiens les plus vigilants de la tradition et des règles établies par les dieux dans leurs mythes...

Le dessin général étant tracé, cet ouvrage comprend trois parties déterminées : les deux premières parties sont faites de matériel descriptif, entrecoupé d'épisodes et d'incidents de voyages, de croquis de paysages, de scènes et d'événements (Suite en 8e page)

Un cordon électrique criminel

Pendant plus de 10 ans, Paul Dupont n'a pas effectué le moindre changement dans l'arrangement de son salon. La force de l'habitude, la crainte de sortir de la routine... Pendant plus de 10 ans, la lampe à pied a tenu compagnie au fauteuil Louis-Philippe hérité du grand-père. Etroite compagnie, puisque le cordon de la lampe s'est enroulé deux fois autour du pied du fauteuil, avant de s'entortiller autour du pied de la commode (Louis XV ?), et de disparaître tortueusement sous le tapis, pour surgir de l'autre côté du salon, où se trouve la prise de courant.

Or, après plus de 10 ans, changement intégral ! Tout l'ameublement

ancien a fait place à des meubles plus ou moins improvisés, le beau tapis est remplacé par un linoléum aride. Paul Dupont est-il ruiné ? La raison de cette transformation — il faut bien la révéler — est que tout a flambé un beau soir chez Dupont, qui n'a pu sauver que sa peau... un peu roussie d'ailleurs. Le cordon ! de la lampe ! Les cordons de lampe doivent être dégagés sur toute leur longueur. S'ils demeurent longtemps accrochés, entortillés au même endroit, les torons qui transportent le courant se rompent, l'isolation fond, et prend feu. De là à ce que toute la pièce brûle...

Vous m'en direz tant !

Il est discourtois, pour deux personnes qui se querellent, d'associer à leur différend, des témoins innocents.

Elles doivent donc éviter d'assourdir autrui de leurs injures mutuelles, de leurs reproches réciproques ou de leurs menaces.

Simple règle de savoir-vivre.

Elles n'ont qu'à s'expliquer à huis-clos ou par correspondance, afin de ficher carrément la paix à des tiers qui ne sont pour rien dans leur mésentente.

Ou alors, qu'on leur envoie un agent de police, un infirmier ou un aumônier, dont c'est le métier d'assurer l'ordre public, pour les rappeler à la raison.

Il n'y a aucun motif, lorsqu'on assiste involontairement à des désaccords tapageurs, de se muer en arbitre ou en pacificateur, au risque de recevoir des coups égarés, de la part des deux antagonistes.

Mieux vaut se retirer sur la pointe des pieds.

Ce n'est pas très glorieux, d'accord, mais c'est extrêmement sage, et ma foi, on peut préférer une sagesse efficace à un héroïsme inutile.

Par malheur, lorsque les adversaires jouent un rôle sur le pan international, et qu'ils s'abreuvent d'insultes, au mépris de toute civilité, on est bien obligé de les écouter.

On se dit qu'ils gagneraient à se montrer mieux éduqués, mais surtout, on s'inquiète des défis qu'ils se jettent au nez et qui nous concernent tous directement.

Ainsi, Monsieur K et Mao sont fâchés. Il y a entre le Russe et le Chinois une incompatibilité d'humeur qui va s'aggravant, chacun cherchant à perdre l'autre de réputation.

Or, ces Messieurs se font des menaces qui pourraient nous laisser de marbre, si précisément, leur exécution, ne risquaient de nous rendre... froids.

Eh ! oui, Monsieur K brandit, sous le nez de Mao, l'épouvantail d'un nouvel engin monstrueux, capable d'anéantir d'un seul coup, d'un seul, l'humanité tout entière !

Eh bien, je l'écris comme je le pense : De tels propos manquent d'urbanité, et si je n'avais pas bon caractère, je les prendrais très mal.

Que ces Messieurs se battent en duel, s'ils ont l'humeur à ça, mais qu'ils ne jouent pas avec des bombes à quelques secondes de distance de nos salons ou de nos jardins potagers.

Chacun de nous doit mourir un jour, c'est entendu, et se fait mélancoliquement à cette idée.

Il n'empêche qu'on n'entend pas faire les frais du désaccord des grands, nous les petits, et qu'à défaut de sagesse on souhaiterait d'eux un peu plus de courtoisie ! **A. M.**



CARPANO
dès 1768 le premier vermouth de Turin.

à l'apéritif !

Specialités CARPANO :

- VERMUTH CARPANO classique (capsule bleu)
- CARPANO PUNT E MES apéritif (capsule rouge)
- CARPANO BIANCO de goût délicat (capsule blanche)

DISTRICT DE MARTIGNY

Dans le monde du cinéma, Martigny deviendra-t-elle le complément de Locarno ?

Chacun le sait, Locarno est, chaque année, pour quelques jours, la capitale européenne du cinéma, ceci grâce à son festival qui attire chaque année dans la coquette petite ville tessinoise non seulement des vedettes et des producteurs, mais également une foule de curieux désireuse de voir de près ces « monstres » du 7me art.

Une catégorie de gens de métier, touchant assez près ce monde du cinéma semble cependant boudier quelque peu ce festival.

Il y a d'une part les exploitants de salles obscures, suisses, et d'autre part les loueurs de films.

Cette année, MM. Raphy Darbellay et Emile Fellay, de la société d'exploitation cinématographique ont tenté une expérience, qui, à première vue, semble bien donner naissance à une coutume qui ne pourra être que bénéfique pour Martigny en particulier et pour le Valais en général. En effet, ces deux messieurs, dans le cadre de la semaine internationale du cinéma, qui se déroule présentement à Martigny, en marge du Comptoir - avaient conviés à assister à différentes « Premières » des directeurs de salle et des loueurs de films qui ont pu ainsi échanger, d'une part leurs impressions sur le film qu'ils venaient de visionner et, d'autre part, nouer des contacts très utiles pour la suite de leur programmation.

Selon certains échos que nous avons recueillis auprès des invités, ces derniers ont été enchantés de leur trop

court séjour en terre valaisanne. L'un d'eux nous a même précisé qu'il verrait, quant à lui, d'un assez bon œil la création, à Martigny, dans le cadre du Comptoir, d'un rendez-vous annuel des exploitants de films, rendez-vous qui permettrait de voir en avant-première quelques réalisations de l'année en cours.

Interrogés à ce sujet, MM. Darbellay et Fellay ne nous ont pas cachés que cette idée leur semblait séduisante et qu'ils espéraient bien la réaliser dès l'an prochain.

Il va sans dire que la mise sur pied d'une telle semaine, qui pourrait permettre à des dizaines d'exploitants de films de venir à Martigny, à une saison particulièrement agréable, pose de sérieux problèmes.

Cependant, pour notre part nous sommes absolument persuadés que si un esprit de collaboration, ce qui ne fait aucun doute, s'établit entre la direction du Comptoir d'une part, les hôteliers d'autre part, la population et les autorités de censure, il sera possible de mettre sur pied, à Martigny, dès l'an prochain cette manifestation, qui - si elle n'aura jamais l'ampleur d'un festival international du cinéma comme celui de Locarno, par exemple - pourrait bien devenir, avec les années, une tradition solidement établie en Suisse et acquérir ainsi certains titres de noblesse que d'autres villes suisses seraient heureuses, très heureuses de s'attribuer. P. A.

Rencontre Lions - Rotary-Club

Jeudi soir, dans le cadre des manifestations du Comptoir de Martigny, une centaine de membres appartenant aux clubs des Lions et du Rotary du Valais romand se sont rencontrés à Martigny dans une excellente ambiance amicale.

Ils ont été salués, au cours du dîner servi à l'hôtel du Grand-Saint-Bernard, par les présidents respectifs MM. Jean Gaillard (Lions) et Jean Actis (Rotary) qui ont mis en évidence la similitude des buts poursuivis par les clubs respectifs et qui se concrétisent dans la devise : SERVIR.

Notons que ces deux clubs sont les plus importants existant actuellement, le Lions Club international ayant 730 000 membres répartis en 18 445 clubs dans 125 pays et le Rotary international comprenant plus de 550 000 membres.

Cette rencontre sera, sans doute, le prélude d'autres rencontres ultérieures se déroulant dans le même état d'esprit.

Pharmacie de service

Jusqu'au samedi 3 octobre, à 17 h. 30: Lovey.

Du samedi 3 octobre, à 17 h. 30 au samedi 10 octobre: Lauber.

Le jeudi après-midi seule la pharmacie assurant le service de nuit reste ouverte.

Ouverture

des salons de coiffure - le lundi
Lundi 6 octobre: Dames et messieurs: Sola. - Dames: Corthey.

Votations cantonales des 3 et 4 octobre 1964

1. Décret relatif à l'octroi d'un crédit de 13 millions de francs pour l'agrandissement et la transformation du collège de Brigue.

2. Décret relatif à l'octroi d'un crédit de 8 150 000, - francs pour la construction de plusieurs bâtiments annexes à l'hôpital de Malévoz.

Heures d'ouverture du scrutin :

Samedi 3 octobre 1964 : de 12 00 h. à 13 00 heures.

Dimanche 4 octobre 1964 : de 10 00 h. à 12 00 heures.

Vu la réorganisation en cours des services administratifs de la nouvelle commune de Martigny, le conseil municipal, dans sa séance du 7 septembre 1964, a, pour des raisons d'ordre pratique, décidé que la votation cantonale des 3 et 4 octobre prochain se déroulera dans chaque commune séparément.

Donc les citoyens domiciliés dans l'ancienne commune de Martigny-Ville voteront à l'Hôtel de Ville de Martigny-Ville et les citoyens domiciliés dans l'ancienne commune de Martigny-Bourg voteront à la maison communale de Martigny-Bourg. Dans le doute, les citoyens consulteront les listes électorales affichées soit à Martigny-Ville, soit à Martigny-Bourg. L'Administration.

LA SEMAINE DU CINÉMA

« DAVID ET LISA » de Frank Perry

Le très beau film de Frank Perry « David et Lisa » est un de ceux qui parlent si directement au cœur, que l'analyse ne saurait qu'en dessécher la substance. C'est le film le plus touchant et le plus émouvant qu'on ait vu depuis bien longtemps. Car la simplicité, cette vertu qui fait souvent défaut au cinéma contemporain. Le débutant Frank Perry en a su trouver le secret pour raconter sans emphase une touchante histoire d'amour. Ce jeune réalisateur s'est refusé aux facilités spectaculaires de la description d'un asile d'aliénés et a su éviter ce côté pénible qui aurait pu obscurcir cette idylle chez les malades mentaux. David et Lisa sont deux adolescents beaux et intelli-

gents que leur sensibilité excessive et une inadaptation évidente à leur milieu familiale et social ont conduit jusqu'aux bords de la folie. Leur angoisse se traduit par des névroses qui les empêchent totalement de communiquer avec le monde extérieur. David ne supporte pas qu'on le touche, même pour lui serrer la main et se sent pris d'une terreur irraisonnée, dès que quelqu'un esquisse un geste vers lui; Lisa refuse inconsciemment à sortir de l'univers protecteur de la prime enfance, et refuse de s'éveiller au monde adulte.

Après une déchirante lutte intérieure, David accepte que Lisa lui prenne la main, tandis que Lisa accepte que David lui parle normalement. Dans l'éblouissement de la découverte de l'amour, ils s'ouvrissent peu à peu à la vie.

Pour la sincérité de ses intentions et par la tendresse dont il a fait preuve vis-à-vis de ses personnages, Frank Perry a évité tout naturellement les privilèges sentimentaux et psychanalytiques d'un tel sujet.

« David et Lisa » ce film à ne manquer sous aucun prétexte est certainement la plus jolie surprise de l'année. Aimer le cinéma, c'est aimer « David et Lisa ».



Voilà qui est bon
RESTAURANT DE LA POSTE MARTIGNY
Av. de la Gare
M. Zufferey Tél. 026 60444

Avec les Jeunesses musicales

Les Jeunesses Musicales de Martigny ont commencé leur programme annuel, mardi dernier, par un concert de qualité qui s'est déroulé dans la grande salle de l'hôtel de ville avec la participation de l'orchestre des Jeunesses musicales sous la direction de M. Robert Dunand et de l'excellente pianiste de Martigny, Mlle Monique Fessler.

Un nombreux public a participé à cette première manifestation qui obtint un plein succès et qui fait bien augurer de l'avenir.

Le Bourg remet ça !

Tous les Martignerains, les Valaisans également, seront heureux d'apprendre que les „Bordillons” remettront ça, demain samedi et dimanche, à l'occasion de la Saint-Michel et de la fusion.

Samedi soir, dès 20 h. 30, le corps de musique d'Yverdon donnera un grand concert de gala, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il sera de nature à satisfaire les plus exigeants.

Pour ceux, et ils sont nombreux, qui préfèrent le rythme à la mélodie - sans vouloir dire par là qu'ils ne savent pas jouer - bien au contraire,

Société de tir (300 mètres)

Tir de clôture et fin du championnat interne de groupes.

Durée des tirs : Samedi 3 octobre de 13 30 à 17 00 heures. Dimanche 4 octobre de 08 00 à 12 00 heures.

Avis

En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, téléphone 6 16 05.

CSFA

Ce soir, réunion mensuelle à 20 30 h. au Central.

Sortie d'octobre : Course surprise.

Vu et entendu, apprécié ou non au Comptoir

Le chroniqueur de service, est chargé par les directeurs de salle de cinéma de Suisse romande et les loueurs de films qui ont pris la peine de se réunir durant deux jours à Martigny, dans le cadre de la semaine internationale du cinéma, de transmettre de vives félicitations aux organisateurs de la foire-exposition du Valais pour sa remarquable tenue et son ambiance très particulière.

Apprend avec plaisir que nos compatriotes de la société valaisanne de Fribourg viendront samedi visiter le comptoir, tout comme les maréchaux-ferants du Valais.

Il prie les lecteurs de ce billet de ne voir là qu'une coïncidence dans la venue de ces deux sociétés.

Verrait d'un assez bon œil la création, dans le cadre du comptoir, par l'association valaisanne des marchands de vin ou par une autre société similaire, d'un concours de dégustation qui permettrait, moyennant une petite finance d'inscription de faire valoir, pour

tout un chacun, ses qualités de dégustateurs.

Un petit diplôme à l'issue du concours ferait également plaisir. On a beau être Suisse, on est quand même cocardier.

N'a pas beaucoup apprécié la présence quasi permanente de jeunes enfants patrouillant sans cesse le comptoir sous prétexte de vendre des billets de tombola.

Une loterie mieux achalandée et quelques dames ou demoiselles payées à la commission feraient tout aussi bien si ce n'est mieux ce travail.

Félicite les organisateurs d'avoir autorisé la visite du comptoir, la veille de son ouverture, par des classes de la région.

N'a pas apprécié, il y a quelques jours, les détonations dues à des exercices d'armée, effectués juste à proximité du comptoir. Comme bruit de fond il y a mieux et ces tirs ne doivent pas être si urgents que ça.

RIDDES

En offrant à l'Etat du Valais le nouveau pont de Riddes, l'armée s'est réconciliée avec la population civile

Mercredi après-midi, une foule énorme d'invités officiels et de curieux s'est déplacée à Riddes, côté est du village, afin d'assister à l'inauguration officielle, d'une part, du nouveau pont sur le Rhône et, d'autre part, à la remise de cet ouvrage aux mains de l'Etat du Valais.

C'est le Bat. sap. 10, commandé par le Major Antoine Dubuis, qui était chargé de cette réalisation et la construction proprement dite a été assurée par la Cp. sap. III/10 sous les ordres du Cap. Papilloud et une section de navigation de la Cp. EM de génie 10.

Le colonel div. Roch de Diesbach cdt. de la Div. Mont. 10 et de nombreux autres officiers assistaient à cette cérémonie à laquelle participaient également M. Ernest von Roten, chef du département des travaux publics et Marcel Gross, chef du Département militaire cantonal, ainsi que les autorités cantonales et communales voisines.

La fanfare du Rgt. inf. mont. 5 prêtait son concours à la cérémonie. Après la bénédiction du pont par le capitaine-aumônier Schwery, de lourds engins motorisés de l'armée défilèrent sur le pont, suivant un détachement du Bat. sap. 10 qui, drapeau en tête, avait également défilé juste avant la bénédiction.

Le pont fut ensuite officiellement remis au Département des Travaux Publics de l'Etat du Valais qui, par la voix de M. von Roten, Conseiller d'Etat, remercia les autorités militaires pour l'œuvre accomplie.

A l'issue de la cérémonie officielle, une réception se déroula à l'Hôtel du Mureran, chez M. Joseph Maye, réception au cours de laquelle de nombreux propos furent échangés entre MM. Magnin, ingénieur de l'Etat, Jules Monnet, président de la commune de Riddes, qui, relevant l'affluence de la population à cette cérémonie, expliqua combien cette affluence traduisait la satisfaction de tout un chacun de voir l'ar-

mée accomplir, rapidement une œuvre aussi utile.

L'orateur souhaita très vivement que la fluidité du trafic qui allait se faire sentir, grâce au nouveau pont, s'améliore encore et soit complétée par l'élargissement de la route, qui est - ne l'oublions pas - cantonale, pour ne pas dire internationale, à l'intérieur du village.

M. Gross, chef du département militaire, releva que cette réalisation venait à point pour redonner un peu de sympathie à l'armée, alors que le Major Dubuis s'adressait aux participants au nom des soldats ayant réalisé ce travail.

Un des fameux bouchons de Riddes a maintenant sauté, il ne reste plus qu'à faire sauter le suivant.

A la Société de tir

La Société de tir de Riddes organise demain soir 3 octobre son bal, à la salle de l'Abeille. Une occasion de se divertir tout en soutenant une société locale méritante...

DANS LA FRANCE VOISINE

Nouveau télésiège à Argentière

A Noël prochain, un nouveau télésiège sera mis en service à Argentière. Cette installation est promise à un bel avenir. En hiver, les skieurs pourront atteindre le col des Montets en traversant de biais. L'été ce sera le point de départ pour les ascensions dans les Aiguilles rouges.

SAVIESE

Fête de lutte

Dimanche 4 octobre se déroulera à Savièse le „Championnat d'automne de lutte suisse” dont l'organisation a été confiée au „Club des lutteurs de Savièse”.

Martigny - Aoste 3-0

Michel Grand auteur des trois buts

Au chapitre des manifestations sportives du Comptoir figurait hier en nocturne, la rencontre de football entre deux équipes du triangle de l'amitié, Martigny et Aoste. L'équipe italienne opère dans une série qui correspond à notre ligue nationale B. A la deuxième minute de la partie Michel Grand parvenait déjà à battre le portier valdôtain. Quelque temps après le même joueur, en pleine forme, récidivait.

En deuxième mi-temps, un pénalty accordé à Martigny fut tiré par Michel Grand qui ne manquera pas l'occasion, réalisant ainsi l'exploit que les Anglais saluent d'un coup de chapeau (hat trick). Le gardien martignerain Biaggi se mit en vedette en déviant en corner un pénalty, alors que malheureusement l'Italien Esposito, négligeant les avertissements de l'arbitre M. Rey-Bellet, dut être expulsé pour jeu dur. Martigny accepta toutefois le remplacement de ce joueur.

Martigny jouait dans la formation suivante : Biaggi, Puipe, Dupont, Borgeat, Ruchet, Roduit, Frachebourg, Grand M., Gay, Henia, Suter. Furent également incorporés dans l'équipe au cours de la partie Pradegan, Grand R., Erni et Christian Rouiller. On notera avec plaisir la bonne partie de Martigny qui a su tirer parti de ses moyens avec la présence du Tunisien Henia et de l'aïlier Suter qui seront disponibles pour l'équipe prochainement.

Réception des sportifs valdôtains

A l'issue du match international qui a opposé jeudi soir le MS au FC Aoste, une réception a été organisée à l'Hôtel de Ville où M. Marc Moret, secrétaire communal, salua en termes chaleureux les sportifs valdôtains et plus spécialement MM. Richard Guignone, délégué du comité national olympique italien et Marthy, président du FC Aoste.

Au cours de cette réception, d'aimables propos ainsi que des cadeaux furent échangés entre ces diverses personnalités parmi lesquelles figurait notamment M. Pellissier, président du Martigny-Sports.

Un vin d'honneur offert par la ville de Martigny clôtura cette sympathique manifestation qui a permis de resserrer, une fois de plus, les liens d'amitié existant entre les deux pays.

DISTRICT DE SION

SION

Avis officiel

L'Assemblée primaire de la Commune de Sion est convoquée les 3 et 4 octobre prochain à l'effet de se prononcer sur l'octroi ou le rejet :

1. du décret du 26 juin 1964 concernant l'octroi d'un crédit de 13,5 millions de francs pour l'agrandissement et la transformation du Collège de Brigue.

2. du décret du 26-6 64 concernant l'octroi d'un crédit de 8 150 000 fr. pour la construction d'un établissement pour oligophrènes et d'un centre d'observation pour enfants ainsi que d'un pavillon thérapeutique et d'un bâtiment administratif et de service à l'hôpital de Malévoz.

Le bureau de vote — Casino — sera ouvert :

— samedi le 3 octobre 1964 de 10 à 13 heures.

— dimanche le 4 octobre 1964 de 10 à 13 heures.

A droit de vote tout citoyen suisse âgé de 20 ans révolus domicilié depuis 3 mois dans la Commune et qui n'est point exclu du droit de citoyen actif par la législation du canton.

La présentation de la carte civique est obligatoire.

Sion, le 30 septembre 1964.

L'Administration communale.



Bredouille !...

vivement un **DIABLERETS**
l'apéritif généreux

Riddes

GRANDE SALLE DE L'ABEILLE
Samedi 3 octobre

GRAND BAL

2 orchestres : « Alex'Son » et son chanteur - « Les Mariners » et ses 6 solistes.
Bar - Buffet - Cantine

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

No J 31 Tir aux armes d'infanterie avec Im.
(Carte 1:50 000 Montana/Arolla)

Jour	Date	Heure	Troupe
Lundi	5.10.64	0800—1600	ER inf.
Mardi	6.10.64	0800—1600	mont. 210
Mercredi	7.10.64	0800—2200	
Jeudi	8.10.64	0800—2200	
Vendredi	9.10.64	0800—1600	
Lundi	12.10.64	0800—2200	
Mardi	13.10.64	0800—2200	
Mercredi	14.10.64	0800—1600	

Tirs avec : Armes d'infanterie avec Im.

Positions : 1. Région Chandolin - 2. Région St-Luc - 3. Région Zinal - 4. Région Grimentz.

Zone dangereuse - 1. Région Chandolin: zone comprise entre les points: Illhorn, Montagne de Chandolin, Le Rotsé, Rothorn. - 2. Région St-Luc : zone comprise entre les points : Bella Tola, Garboula, Chalet Blanc, Hôtel Weisshorn, Pointes de Nava, Pte de la Forclette, Meidpass. 3. Région Zinal : Val de Zinal jusqu'au pied du glacier de Zinal, Alpe de Tracuit, Singline, Sorbois. - 4. Région Grimentz : Montagne de Marais, Montagne de Bendolla, Montagne de Torrent.

Hauteur de flèche : 3500 m.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, le 28 septembre 1964.
P 214

La Banque Cantonale du Valais



vous propose ses

Carnets d'épargne à 6 mois

de délai

3 1/4 %

Bons de caisse à 3 ans fixe

4 1/4 %

Pour financer la construction de logements et les travaux des Communes

Votre Épargne lui est nécessaire. - Pas d'épargne, pas de crédit.

P 631 S

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

No J 29 Tirs avec armes d'infanterie
(Carte 1:50 000 Montana/Visp)

Jour	Date	Heure	Troupe
Mardi	6.10.64	0700—1800	Gr. aérod. 1
Samedi	10.10.64	0700—1800	
Vendredi	16.10.64	0700—1800	

Tirs avec : Armes d'infanterie.

Positions - 1. Torrent Illgraben - 2. Turtmann-tal - 3. Gorge du Mühlebach (Turtig) - 4. Gorges du Bitschbach.

Zone dangereuse : 1. Illgraben : Pulligen, Zänd - Vanoischi - Pt. 1342 - Illarb - Pt. 2323,4. Budilji - Ob. Meschler. - 2. Turtmann-tal : du point 781,2 jusqu'à 1 km. en amont - Largeur : 350 m. - 3. Mühlebach : (Turtig) de 300 m. à 1'W du hameau de Turtig jusqu'à 750 m. en amont. 4. Bietschbach : de la sortie N du village de Raron jusqu'à 1200 m. en amont - Largeur : 300 m.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, le 28 septembre 1964.
P 214

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

No J 30 Lancement de grenades à main
(Carte 1:50 000 Montana)

Jour	Date	Heure	Troupe
Samedi	17.10.64	0700—1800	Gr. aérod. 1

Tirs avec : Grenades à main.

Position : Stand des grenades de Finges.

Zone dangereuse : Stand de grenades de Finges (W. gravière de Salquenen).

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, le 28 septembre 1964.
P 214

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

No J 27 Tirs avec armes d'infanterie
(Carte 1:50 000 Montana)

Jour	Date	Heure	Troupe
Samedi	3.10.64	0730—1900	Gr. aérod. 2
Mardi	6.10.64	0730—1900	
Mercredi	7.10.64	0730—1900	
Jeudi	8.10.64	0730—1900	
Vendredi	9.10.64	0730—1900	
Samedi	10.10.64	0730—1900	

Tirs avec : Armes d'infanterie.

Positions : Petit M. Bonvin - Merdesson, Tièche.

Zone dangereuse : Petit M. Bonvin - Merdesson - Tièche ; 132.500 / 134.500 / 606.500 - 608.000
Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, le 28 septembre 1964.
P 214

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

No J 28 Tirs avec armes d'infanterie
(Carte 1:50 000 Montana)

Jour	Date	Heure	Troupe
Mercredi	7.10.64	1400—1800	Gr. aérod. 4
Jeudi	8.10.64	0700—1800	
Vendredi	9.10.64	0700—1800	
Samedi	10.10.64	0700—1800	

Tirs avec : Armes d'infanterie.

Positions : Place de tir DCA Savièse - Etang de Motone - 592.500 / 123.000 - Pt. 1061.

Zone dangereuse : Etang de Motone - La Boutse - 592.400 / 123.000 - Pt. 1061.

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du canton du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Poste de destruction de ratés : Arsenal de Sion, tél. (027) 2 10 02.

Le commandant : Place d'armes de Sion, téléphone (027) 2 29 12.

Lieu et date : Sion, le 28 septembre 1964.
P 214

ADAPTEZ au MAZOUT

votre ancienne chaudière au charbon avec le sensationnel

BRÛLEUR LUNIC

- Prix défiant toute concurrence.
- Fonctionne sans bruit et sans électricité.
- Conçu pour des chaudières situées à la cuisine, au vestibule ou au sous-sol.
- Garantie et service d'après-vente assurés.

Renseignements auprès de votre installateur ou Etablissements Kohli, BEX - Téléphone (025) 5 25 34.
P 349 L

A LOUER A MARTIGNY

Avenue de la Gare

Locaux commerciaux

Surface au gré du preneur

Appartements

- 1 pièce Fr. 160,— libre décembre 1964
- 2 pièces Fr. 190,— libre décembre 1964
- 3 pièces Fr. 280,— libre courant 1965
- 4 pièces Fr. 380,— libre courant 1965
- 5 pièces Fr. 480,— libre décembre 1964

Bureaux

4 pièces ou plus dès Fr. 360,— libres décembre 1964
(Charges en plus)

Pour location s'adresser à : Raymond Métral, architecte, MARTIGNY - Téléphone (026) 6 10 22
P 66105 S

Société Romande d'Electricité S. A.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire :

le jeudi 15 octobre 1964

à 10 heures 45 au Montreux-Palace, à Montreux
Liste de présence dès 10 heures 15

ORDRE DU JOUR

1. Autorisation d'emprunter.
2. Approbation de l'octroi à la Société Electric Vevey-Montreux d'un siège d'administrateur, en faveur d'un représentant des communes du District de Vevey, conformément à l'article 23, alinéa 5, des statuts.
3. Modification de l'article 2, alinéa 1er, et de l'article 23, alinéa 1er, des statuts.
4. Approbation de la désignation d'un nouvel administrateur, conformément à l'article 23, alinéa 6, des statuts.

Un rapport du conseil d'administration et les propositions de modification des statuts sont à la disposition de MM. les actionnaires dès le vendredi 2 octobre 1964 au siège de la société à Clarens-Montreux.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale extraordinaire seront remises jusqu'au mardi 13 octobre 1964 à MM. les actionnaires justifiant de la propriété de titres par le bureau de la Société Romande d'Electricité à Clarens-Montreux, ainsi que par les banques suivantes : Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne, Société de Banque Suisse à Lausanne, Crédit Suisse à Lausanne, Union de Banques Suisses à Vevey, Union de Banques Suisses à Montreux et Banque Populaire Suisse à Montreux.

Au nom du conseil d'administration

Le président : Lucien Chessex. Le secrétaire : Robert Dubochet.
Clarens, le 23 septembre 1964. P 370-3 L



PHENIX

depuis plus de 145 ans établi en Suisse

TOUTES ASSURANCES

Agences dans tous les cantons

Xavier CLOUIT, agent général
Place Centrale, MARTIGNY-VILLE
Tél. (026) 6 17 80.

Pierre GIROUD, inspecteur
MARTIGNY
Tél. (026) 6 19 29.

Jean GASPOZ, inspecteur
Place du Midi, SION
Tél. (027) 2 53 22.

P 1819 L

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Samedi 3 octobre

6 15 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 45 Bonjour à quelques-uns. 8 25 Miroir-première - 8 30 Route libre. 12 00 Le rendez-vous de Vidy - 12 30 Ces goals sont pour demain - 12 45 Informations - 12 55 Le Victoire d'Auguste - 13 05 Demain dimanche - 13 40 Romandie en musique - 13 55 Miroir-flash - 14 10 Musicorama - 14 50 Itinéraire - 15 30 Plaisirs de longue durée. 16 00 Miroir-flash - 16 05 Moments musicaux - 16 25 Keep up your English. 16 40 Per i laboratori italiani in Svizzera - 17 10 Swing-sérénade - 17 30 Miroir-flash - 17 35 Musique du septième art - 17 45 Bonjour les enfants - 18 15 Carte de visite - 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro. 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde - 19 45 Villa ça m'suffit - 20 05 Concours international d'exécution musicale et Concert des lauréats - 22 30 Informations - 22 35 Tirage de la 22e tranche de la Loterie romande - 22 40 Entrez dans la danse - 24 00 Hymne national.

Dimanche 4 octobre

7 10 Bonjour matinal - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 40 Cantate No 49 (J.-S. Bach) - 8 10 Octuor pour cordes, en mi bémol majeur, op. 20 (Mendelssohn) - 8 45 Grand-messe. 9 55 Sonnerie de cloches - 10 00 Culte protestant - 11 05 L'art choral - 11 30 Les grands ballets: Aubade (Francis Poulenc) - 12 00 Le rendez-vous de Vidy. 12 15 Terre romande - 12 45 Informations - 12 55 Le disque préféré de l'auditeur - 14 00 Miroir-flash - 14 05 Dimanche en liberté - 14 55 Reportage sportif - 17 00 L'heure musicale - 18 00 Emission catholique - 18 10 Orchestre. 18 15 Actualité protestante - 18 25 Orchestre - 18 30 Le rendez-vous de Vidy. 19 00 Résultats sportifs - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 35 Escales - 20 00 Monsieur Beaucaire (André Messager) - 20 30 Masques et musiques - 21 00 Sur la corde raide. 21 50 Les temps modernes - 22 30 Informations - 22 35 L'anthologie de la musique suisse - 23 30 Hymne national.

Lundi 5 octobre

6 15 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 8 00 Bulletin routier - 8 25 Miroir-première - 8 30 La terre est ronde. 9 30 A votre service - 11 00 Orchestre Radiosa - 11 15 Chronique du Sud. 11 30 Opéras italiens - 12 00 Le rendez-vous de Vidy - 12 45 Informations - 12 55 La Victoire d'Auguste - 13 05 Le catalogue des nouveautés - 13 30 Musique romantique - 13 55 Miroir-flash - 16 05 Le rendez-vous des isolés - 16 25 Un compositeur: André Messager - 16 50 Provence en espadrilles - 17 00 Musique légère - 17 30 Miroir-flash - 17 35 Perspectives - 18 30 Le micro dans la vie. 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 45 Impromptu musical - 20 00 Par une main inconnue, de C. Neilson Gattely et Z. Bramley-Moore - 21 00 Télédisques - 22 15 Découverte de la littérature - 22 30 Informations - 22 35 Ma-

gazine international - 23 00 Jazz. 23 30 Hymne national.

Télévision

Sa-nerdi

14 00 Un'ora per voi - 17 00 Aventure sous-marine: Remous - 17 25 Suède (documentaire): Fjords norvégiens. 17 50 Dessins animés - 18 00 Un'ora per voi. 19 58 Exposition nationale - 20 00 Téléjournal - 20 15 Film: Sans laisser d'adresse - 21 45 Dernières informations. 21 50 Exposition nationale: Journée des Grisons - 22 50 C'est demain dimanche. 22 55 Téléjournal.

Dimanche

16 00 Lugano: Fête des vendanges. 17 15 Images pour tous - 17 35 Paris: Le Grand Prix de l'Arc-de-Triomphe. 19 00 Résultats sportifs - 19 05 Papa a raison. 19 30 Cinéma burlesque: Tarte à la crème - 19 45 Présence protestante. 20 00 Téléjournal - 20 15 Les Actualités sportives - 20 45 Adrienne Mesurat, de Julien Green - 22 45 Dernières informations - 22 50 Téléjournal - 23 05 Méditation.

Lundi

19 30 Horizons campagnards - 20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour - 20 30 Maître Don Gesualdo, de Giovanni Verga - 21 40 Récital Miriam Makeba. 22 05 Soir-information - 22 15 Téléjournal et Carrefour.

Cinéma

CINÉMA D'ARDON

Samedi - Dimanche - (18 ans révolus) - Attention: Nouvel horaire 20 heures 30 - Un sujet palpitant, audacieux, avec Marina Vlady, P. Brassens et Bourvil: LES BONNES CAUSES. - Dimanche, 16 h. 30: Version italienne.

†

Monsieur Louis MORAND, à Riddes; Monsieur et Madame Jean-Bernard MORAND-VOUILLAMOZ et leur fille, à Riddes; Monsieur Pierre-Louis MORAND, à Riddes; Madame veuve Joseph PELLOUCHOUD-MEIZOZ et sa fille, à Riddes; Madame veuve Louis MEIZOZ-JORDAN et famille, à Riddes et Sion; Monsieur Jules MEIZOZ, à Riddes; Monsieur et Madame César MEIZOZ-GAILLARD et famille, à Riddes; Monsieur et Madame Henri MEIZOZ-CRETTAZ et famille, à Riddes et Saillon; Madame et Monsieur Pierre VUILLAMOZ-JORDAN, à Riddes, Orsières, Martigny et Sembrancher; Ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Henriette Morand-Meizoz

leur chère épouse, mère, grand-mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, survenue dans sa 51^{me} année, après une très longue maladie.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes le dimanche 4 octobre 1964, à 10 h. 45.

Cet avis tient lieu de faire part.

P 66160 S

Cinéma L'ABEILLE - Riddes

Vendredi 2 octobre, dimanche 4 octobre: HORIZONS SANS FRONTIÈRES avec Deborah Kerr et Robert Mitchum. Fred Zinnemann nous montre un monde à l'état brut et des êtres d'une énergie incomparable.

Important commerce de la région de Martigny

engage

chauffeur expérimenté

pour conduite de trains routiers et de basculant. Place stable.

Gain intéressant. Caisse retraite.

Faire offres s/chiffre P 50815 Publicitas Sion ou téléphoner

au No (026) 6 18 85.

P 290 S

Avis aux abonnés du téléphone

Les numéros d'appel des abonnés des réseaux de

ST-NICOCAS, STALDEN, SAAS-GRUND, GOPPENSTEIN, RAROGNE, MOEREL et SIMPLON-VILLAGE

changeront le jeudi 8 octobre 1964. A partir de cette date, ne sont valables pour ces réseaux que les nouveaux numéros indiqués dans l'annuaire 1964/65.

Direction d'arrondissement des téléphones, Sion.

P 155 S

Troubles circulatoires?

Pour l'homme et la femme

Circulan
une aide efficace

Extrait de plantes
Fr. 20.55 11.25 4.95
Circulan chez votre pharmacien et droguiste
P 327 Z

Appartement

A LOUER

Immeuble « Le Rossetan », Martigny, 4 pièces, tout confort, au 1^{er} ét., plus garage, à partir du 1^{er} octobre.

Tél. (026) 6 11 14.

P 66155 S

Cherché pour le 15 décembre 64, à Martigny,

un appartement

4-5 pièces, confort, préférence dans villa locale.

Écrire s/chiffre P 50820 Publicitas Sion.

VIEILLE BANQUE VALAISANNE

cherche collaborateur qualifié et très capable, connaissant tous les domaines bancaires, qui serait formé

pour remplacer le

DIRECTEUR

Faire offre détaillée avec curriculum vitae, photo et pré-tention s/chiffre AS 7229 G. Annonces Suisses S. A., 1211 Genève 4.

P 99 X

HORLOGERIE
BIJOUTERIE
OPTIQUE

G. GIRARD

Réparations rapides et soignées

MARTIGNY • PLACE CENTRALE • TÉL. 026 / 612 93

28 Clarence May

LES BRUYÈRES DE SOMERING

ROMAN

Feuilleton du Confédéré

— Excusez-moi de ne pas vous reconduire, professeur, dit-il, je reste au chevet de ma femme, mais Helen vous raccompagnera.

Le sourire indulgent qui accompagnait ces paroles prouvait que lord Proby ne ferait plus d'obstacle et le regard d'Helen brilla de joie.

CHAPITRE XIV

Deux jours et deux nuits, encore, Mac Intyre lutta pied à pied contre la mort, de toute sa science et de toute sa volonté.

Il exigeait que toutes choses destinées à la blessée fussent préparées sous ses yeux.

Au matin du troisième jour, seulement, la terrible crise de dépression étant passée, le jeune docteur put assurer que le cap dangereux était franchi et que lady Proby vivrait.

Ce même matin, Duncan invita Mac Intyre à faire une courte promenade dans le parc, laissant Anne à la garde d'Helen. Ils descendirent tous deux. Une fois dans les jardins, lord Proby entama le sujet qui lui tenait à cœur:

— Comment pensez-vous, demanda-t-il, que cet accident ait pu se produire? Hello était la bête la plus paisible que l'on puisse voir. Cette saute ne s'explique pas.

— Je suppose, milord, que vous avez fait une enquête?... J'en ai fait une aussi, répliqua Mac Intyre.

— Je voudrais avoir votre sentiment sur

cette affaire, mon ami, dit lord Proby.

— Hello avait été dopé, à la seringue, avec un excitant qui ne produit son effet que quelques heures après injection, expliqua le médecin, et même on avait sans doute forcé la dose. Cet accident est donc un crime. Et je sais, poursuivit-il, que l'on a vu Fergusson rôder par là, sous le prétexte d'emporter une selle qui lui appartenait.

— Fergusson? murmura Duncan d'un air absorbé. Je veux éclaircir cela au plus tôt...

Quelques instants après, ayant fait seller son cheval, le jeune lord galopait vers le cottage qu'habitait l'ex-intendant.

Le mouvement de recul qu'eut Fergusson en voyant son ancien maître, quand il ouvrit au coup de sonnette, confirma Duncan dans ses soupçons. Il ne laissa rien percer de ses sentiments. Au contraire, ce fut d'un ton aimable qu'il expliqua:

— Je passais par là quand je me suis souvenu que nous n'avions par réglé tous nos comptes. Il y a, dans les dépendances de Somering, beaucoup d'objets qui vous appartiennent.

— Que milord ne s'inquiète pas de ces bagatelles! J'irai les chercher un de ces jours.

Le regard de Duncan se durcit, tandis qu'il fixait l'intendant.

— Quand vous reviendrez chercher ces choses chez nous, dit-il, je vous demanderai de ne point apporter votre seringue Pravaz... Une fois suffit!...

— Je... balbutia Fergusson, livide.

— Ne vous donnez surtout pas la peine de mentir, continua lord Proby, implacable, cela ne servirait de rien... Dites-moi plutôt pourquoi vous avez fait cela?

— Après tout, pourquoi pas?... ricana Fergusson. Votre femme, je la hais!... et Mrs Joan m'avait promis de me faire réintégrer dans mes fonctions quand elle serait devenue lady Proby...

— Ah! murmura Duncan.

Fergusson, qui l'observait sournoisement, eut une sorte de rictus.

— Milord désire-t-il que je répète ces aveux devant un tribunal? dit-il, narquois et arrogant.

Le maître de Somering comprit que Fergusson le menaçait de traîner le nom des Proby dans la boue. Il considéra l'homme comme s'il eût rencontré un serpent.

— Ecoutez bien mes paroles, reprit-il d'un ton dur. Je vous donne deux jours pour quitter ce pays... Si, dans deux jours, vous n'êtes pas parti, c'est la police qui vous emmènera... A la seule condition que vous disparaissiez d'Aros, je me tairai...

Fergusson comprit que Duncan ne se laissait pas intimider par une menace, d'ailleurs peu grave, car comment prouver qu'il n'avait pas inventé tout cela de toutes pièces?... Joan nierait; elle était assez bonne comédienne pour convaincre n'importe quel juge... De plus, les Proby étaient puissants! Pot de terre contre pot de fer! Il s'en tirait à bon compte avec un départ.

Il courba les épaules.

— C'est bien, milord... acquiesça-t-il.

Duncan sortit de la maison sous l'empresse d'une exaspération extraordinaire.

Pour recouvrer son calme, il lança son cheval dans un galop forcé à travers la lande. Quand il revint au château, c'est un animal fourbu qu'il remit aux mains de Masson.

Comme il passait près de la serre, se dirigeant vers la demeure, il vit Joan qui sortait de la verrière avec, sur les bras, un bouquet de fleurs rares.

Elle le vit aussi. Son visage s'éclaira et elle lui jeta un regard d'adoration passionnée et timide; c'est l'attitude qu'elle avait adoptée à son égard depuis leur conversation dans les ruines de l'abbaye, celle d'une amoureuse qui n'espère rien, mais reste pleinement fidèle et résignée...

— Ah! vous voici, Dunc... jeta-t-elle d'une voix douce. J'ai eu l'idée de porter quelques fleurs chez la chère Anne... Quand elle reprendra conscience, elle aura ainsi un cadre aimable.

— Ah! jeta le jeune lord.

Il ne s'étonnait nullement de cette preuve nouvelle de la duplicité de la jolie veuve. Mais le même dégoût qui l'avait saisi devant Fergusson l'assaillait.

— A propos, Joan, ne trouvez-vous pas dommage que n'existent plus ces fameux alchimistes du seizième siècle, quelque docteur Nicolo, capable de composer un de ces subtils poisons dont le seul parfum pouvait tuer... Respirer une fleur et en mourir, voilà qui devait faciliter la besogne des intrigants... Hélas! nous en sommes réduits à doper les chevaux pour que les ruades nous débarrassent de ceux qui nous gênent... Qu'en pensez-vous, madame?

Le visage de Joan se couvrit d'une pâleur cendreuse et son sourire s'effaça.

— Que... que voulez-vous dire? balbutia-t-elle, je ne comprends pas.

Vous me comprendrez parfaitement, au contraire! Je viens de chez Fergusson...

— Fergusson?

Joan avait maintenant repris sa présence d'esprit.

— Peut-être ne saviez-vous pas que Fergusson a injecté à Hello le liquide qui l'a rendu fou?...

Oh! l'ignoble personnage!...

— N'est-ce pas?... Mais l'instigatrice... Vous, madame, qui lui aviez promis de le faire réintégrer dans ses fonctions, quand vous seriez devenue lady Proby, quel qualificatif méritez-vous?... Malgré ce que je vous avait dit, pour atteindre un but douteux, vous n'avez pas hésité à pousser cet homme au crime...

(A suivre).

SAILLON
SALLE DE L'HELVÉTIENNE

Samedi 3 octobre
dès 20 heures 30

GRAND BAL
DES VENDANGES

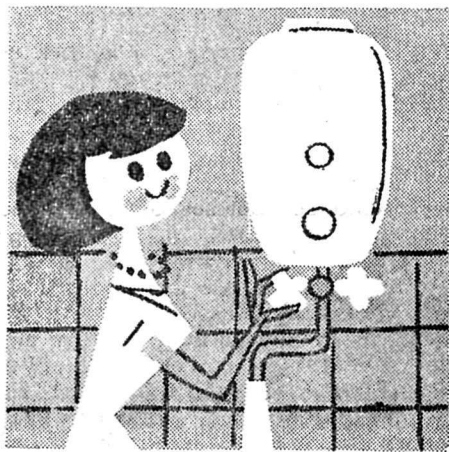
organisé
par la Musique avec le formidable
orchestre genevois « Hubert Wazzoler »
(8 musiciens) P 66153 S

A louer dès le 1er septembre 1964, ou
date à convenir, dans locatif en cons-
truction à

ST-MAURICE
appartements
de 4 pièces

+ hall meubleable. Confort, cuisine avec
frigo, tranquille, très belle construc-
tion, conciergerie, cave et galetas. Ma-
gasin d'alimentation générale et lai-
teries dans l'immeuble.
Pour visiter et inscription s'adresser à :
M. Adré Stoll, S.I. Monvoisin, quartier
St-Laurent, à Saint-Maurice. OFA 31 L

Dès aujourd'hui :
de l'eau chaude
à discrétion!



Téléphonez-nous et vous aurez
tout de suite chez vous une
source d'eau chaude aussi intaris-
sable qu'économique. Sans
aucune installation spéciale,
le chauffe-eau Butagaz est prêt
à fonctionner partout.
A partir de Fr. 228.-



STRAGIOTTI FRÈRES S. A.

Ferblanterie-Couverture
Installations sanitaires
Dépôt Butagaz
MARTIGNY-VILLE
Tél. 6 10 07

« Ne manquez pas de venir nous voir
au Comptoir de Martigny qui a lieu du
26.9 au 4.10.64 ».

Publication
de jugement

Le 17 mai 1964, vers 20 heures, Félix Fort, né
le 11 février 1912, originaire d'Isérables, domi-
cilié à Saxon, agriculteur, a circulé au volant de
sa voiture, sur la route cantonale à Riddes,
alors qu'il était sous l'influence de l'alcool.

Le 16 mars 1962, Félix Fort avait été con-
damné à 250 francs d'amende pour conduite
d'un véhicule en état d'ivresse.

Par jugement du 14 septembre 1964, le Juge-
Instructeur des districts de Martigny et Saint-
Maurice, a condamné Félix Fort pour avoir con-
duit un véhicule automobile en étant pris de
boisson à dix jours d'emprisonnement.

Martigny-Ville, le 30 septembre 1964.
Le Juge-Instructeur : J. M. Gross.
Le Greffier : G. Collombin.
P 14462 S

CONFECTION Automne-Hiver

Pour messieurs : Complots et manteaux.
Pour dames : Manteaux chics, deux-pièces en jersey et
mousse, robes.
Pour fillettes et garçons : Complots et manteaux.

Articles sports

Grand choix d'anoraks (fantaisies), pantalons fuseaux, pulls
norvégiens imperméables.
Vestes et manteaux en cuir et daim.

Et n'oubliez pas cette année la grande mode du mouton retourné, pour hommes,
dames et enfants.

Confection Maret-Visentini, Fully

Téléphone (026) 6 34 40. P 14444 S

La Direction de la Ford Motor Company (Switzerland) SA,
Zurich, vous informe que la

distribution officielle

des tracteurs Ford et Fordson

a été confiée à la

maison E. Rast à Fully.

La Ford Motor Company (Switzerland) SA tient à remercier
tous ses clients de la confiance qu'ils lui ont toujours témoi-
gnée. Elle vous assure aussi que la maison E. Rast à Fully
se fera un devoir de justifier cette confiance.

M. E. Rast est un spécialiste expert et son atelier garantit
un service prompt et impeccable de vos tracteurs.

La vente des tracteurs Fordson a considérablement aug-
menté au cours de ces dernières années. En 1963, la Ford
était au premier rang de toutes les importations et ventes de
tracteurs. Aussi en Valais, de plus en plus d'exploitations
accordent leur préférence au «Fordson» de renom mondial.

- Dexta 32 CV
- Super Dexta 40 CV
- Super Major 54 CV
- County Super 95 CV
- 3 modèles à 4 roues motrices
- Modèles spéciaux pour le vignoble



Ford Motor Company (Switzerland) SA, Zurich

Attention !

- p/kg.
- Salami Bindone Fr. 8,50
- Salami Milano Ia 10,-
- Salami VARZI 12,-
- Salametti «AZIONE» 5,50
- Salametti Milano Ia 7,-
- Salametti Nostrani 9,-
- Salami Occasion 5,50
- Salametti Occasion 4,-
- Mortadelle Bologne 5,-
- Lard maigre séché
à l'air 7,50
- Viande de vache
pour bouillir 3,50
- Viande de mouton
pour ragout 4,80

Boucherie-Charcuterie
P. Fiori, LOCARNO.
P 2077-0

FROMAGE

tout gras Fr. 4,90 le kg.
3/4 gras Fr. 3,90 le kg.

G. Hess, Fromages
Horriwil (SO). P 4511 So.

AVIS

M. et Mme Théophile Bitz-Moix

avisent leur fidèle clientèle, qu'ils ont remis
dès le 4 octobre 1964 leur commerce

Café-Restaurant des Mayens
Grône

à
M. et Mme Roger Favre-Pommaz
Nous profitons de l'occasion pour la remercier
de la confiance qu'elle leur a accordée et la
prie de la reporter sur leurs successeurs M.
et Mme Favre-Pommaz.

Se référant à l'avis ci-dessus.

M. et Mme Roger Favre-Pommaz

avisent le public en général qu'en date du
4 octobre 1964 ils ont repris l'établissement
sus-indiqué.

Par un service impeccable et des marchan-
dises de première qualité, ils espèrent mériter
sa confiance.

Un apéritif sera offert le dimanche 4 octobre,
de 11 à 12 heures.

M. et Mme Favre-Pommaz.
P 14451 S

Vendeur
et dépositaire

Un beau travail indépendant pour vos capacités
vous est offert pour le Valais et les districts Vau-
dois Aigle et Vevey dans la branche boucherie-
charcuterie d'une maison très active et bien or-
ganisée. - Vous aurez fixe, auto, provision contre
vos connaissances de branche et de la
vente.

Faites offre détaillée à chiffre OFA 2694 S,
Orell Fussli-Annoncen SA, Soleure. OFA 1 S

La Fromagerie Valaisanne

MARTIGNY EST
FERMÉE

du
5 au 26 octobre

Vacances annuelles

Fiancés!

Venez voir!

Mobilier 3 pièces

Inégalé - Conçu pour vous
Chambre à coucher, 4 por-
tes, literie de qualité (ga-
rantie 10 ans) y compris
draps, coussins, couver-
tures laine, pouf, couvre-
lits. Salon-living, groupe
rembourré 3 pièces (ca-
napé-lit ou sofa pour le
même prix), guéridon,
lampadaire. Salle à man-
ger, vaisselier avec bar,
table à rallonges, chaises.
Encore 68 accessoires de
ménage dont: tapis, éta-
gère à livres, table-TV,
garniture de vestibule,
meubles de cuisine, plan-
che à repasser, appareil
ménager-combi, poubelle
Ochsner, nombreux arti-
cles pour cuisine et salle
de bain, argenterie 24
pièces et nombreux autres
articles.

Plus de 100 pièces.

franco domi. 2750.-

cite, seul. fr. 2750.-

Vous épargnez plus de

fr. 1000.-!

Sur demande paiement à

crédit, discret et sans

risque pour vous. Deman-
dez notre catalogue gra-
tuit!

Essence gratuite, rem-
boursement billet CFF.

Maintenant exposé chez



PFISTER

ameublements SA

LAUSANNE

Montchoisi 5

«Le Paradis du meuble»

Tél. (021) 26 06 68

Bureau de Martigny
cherche

une
secrétaire

bonnes notions d'alle-
mand et si possible de
comptabilité. Travail in-
téressant et varié. Se-
maine de 5 jours. Entrée
à convenir.

Faire offre détaillée sous
chiffre P 66159 Publici-
tas Sion. P 66159 S

A vendre à CHAMPEX-
ORSIÈRES

TERRAIN
PLAT

accès avec auto. Eau,
lumière, téléphone à
proximité, par parcelle
de 600 m2 Fr. 2800.-.
Eventuellement échange
pour terrain en plaine.

Y. Boson, Martigny.
Tél. (026) 6 05 18 (le ma-
tin). P 66141 S

A VENDRE

fumier
bovin

1ère qualité.

Tardin transports, La
Roche (FR).
Tél. (037) 3 21 22.
P 4153 B

OCCASIONS

A vendre faute d'emploi

petits
tonneaux

de 50 à 100 litres pour
vin rouge et blanc, pa-
rafinés à l'intérieur,
prêts à l'emploi. Très
bon marché.

S'adresser à François
Guareschi, Avenue de la
Moya, Martigny-Gare.
Tél. (026) 6 13 15.
P 66150 S

A vendre

postes
de TV

d'occasion. Marque «Phi-
lips». Grands et petits
écrans.

Tél. (026) 6 32 35.
P 14322 S

Venez assister à une
démonstration de la
Bernina-Record - sans
engagement - et vous
participerez au tirage
au sort à la fin de l'Expo
BERNINA

Sensationnel !

Pour les districts de
Martigny, St-Maurice
et Entremont,
1 machine à gagner
à coup sûr

offerte par

R. WARIDEL

Nouvelle Poste

Tél. (026) 6 19 20

MARTIGNY

CONSTANTIN FILS S. A.

Rue des Remparts

Tél. (027) 2 13 07

STON

P 194 S

IMPRIMÉS

TOUS GENRES

Travail soigné
Livraison rapide
chez

Montfort

MARTIGNY

Téléphone 6 11 19



ICI J.R.V. ...



Cette page est la
vôtre, Jeunes radicaux ! Adressez vos
correspondances à
M. Louis-CI. Martin
Président cantonal
Case postale 110
1870 Monthey

Billet présidentiel

Enfin... Nous revoilà...

Après vous avoir présenté, en une série de pages de jeunes, l'activité politique des différentes sections de notre association et vous avoir ainsi, du moins nous l'espérons, donné l'occasion de faire plus ample connaissance, le Comité Directeur de la JRV a estimé qu'il était nécessaire que la page des jeunes rajeunisse...

Un style nouveau, moderne, dynamique, répondant aux aspirations de la jeunesse, voilà ce qu'il fallait découvrir ! C'est aujourd'hui chose faite ! En quelques semaines, nous avons pu réunir quelques jeunes gens, épris d'idéal et animés d'un grand enthousiasme, qui acceptèrent de former la première Commission de presse de la JRV, spécialement chargée de la parution de la page des Jeunes du Confédéré et du billet valaisan du journal romand « Pour Agir ».

Un mot peut-être, sur ce que nous avons l'intention de vous présenter. En plus des articles purement politiques, vous trouverez dans ces colonnes des relations de voyages, des appréciations artistiques et le reflet des activités de notre association. Sous le titre général de « Le point de vue des aînés », nous prions chaque mois une personnalité radicale de nous faire savoir ce qu'elle attend de la jeunesse, ce qu'elle aimerait lui voir entreprendre. Ces différentes opinions seront ensuite analysées par notre commission de presse qui s'efforcera d'y répondre. Pour inaugurer cette chronique, nous avons posé cette question à M. Charles Boissard, Député, Vice-Président de la commune de Monthey. Avec la gentillesse qui le caractérise et malgré un emploi du temps fort chargé, il a bien voulu nous donner franchement son point de vue, ce dont nous le remercions vivement.

Enfin, nous mettons, dès ce jour et chaque mois, à la disposition de nos lecteurs, une tribune libre, leur donnant ainsi l'occasion de nous faire part de leurs remarques, critiques et suggestions. Nous espérons vivement que cette rubrique sera largement utilisée, car vos avis nous permettront de progresser.

Il ne nous reste donc plus qu'à souhaiter que cette page aura le bonheur de vous plaire : c'est le seul vœu que forment les responsables de la JRV et les membres de l'équipe rédactionnelle.

Louis-Claude Martin.

Les tournants de l'Histoire :

LES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'homme, aujourd'hui contenus dans la Charte des Nations Unies, n'ont été admis en France que depuis 1789.

En effet, en août 1789, l'Assemblée Constituante qui allait être donnée cas que tous les hommes étaient libres devant la loi et égaux dès leur naissance. C'était cela la vraie Révolution française et non les manifestations telles que la prise de la Bastille au sens purement symbolique pour l'avenir.

Cette déclaration, préambule à la Constitution qui allait être donnée à la nation française en 1791, bouleverse des principes ayant cours depuis des siècles : le Français n'est plus sujet du roi mais citoyen à part entière. Car le roi détenait tous les pouvoirs et pouvait disposer de ses sujets comme bon lui semblait et

ceux-ci n'avaient souvent qu'un droit : celui de se taire.

En résumé, voici ce qu'affirme la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

- égalité des droits à la naissance ;
- liberté individuelle ; liberté de conscience ; liberté d'expression ;
- souveraineté de la nation ;
- garantie de la propriété ;

Ainsi, pour la première fois dans l'Histoire de France, la notion d'individu efface celle de collectivité. Pour la première fois également, la séparation des pouvoirs à sa place dans ce pays. En bref, c'est certainement ce jour-là que la démocratie telle que nous la connaissons est née...

Cependant, ce n'était pas la première fois que l'on définissait les droits du peuple : En 1291, les cantons primitifs s'étaient libérés du joug étranger et avaient reconnu la souveraineté du peuple, témoins les

sage de chaque bannière et qu'ils regardaient aussi fièrement que celle de leur régiment, et cette petite fille, devant son chalet entouré de verdure, avec ses 3 frères qui se mettaient au garde-à-vous sur notre passage, que faut-il en dire ?

Et des chalets aux volets fermés, du drapeau qui ne flottait pas sur la maison communale, alors que deux conseillers nationaux et un conseiller d'Etat se trouvent à la station, de cela aussi, que faut-il en dire ? Ils étaient, peut-être, tous partis en plaine à la chasse, sans penser à mal naturellement.

Vous, jeunes radicaux, qui étiez présents, prenez exemple sur cette station, sortez de l'ambiguïté et de la mesquinerie, riez des tracts qui se passent de commentaires et qui prouvent la faiblesse et la non-confiance des dirigeants en leurs membres, jouez-vous de l'adversaire, de quelle taille qu'il soit, affirmez-vous et criez haut votre idéal de jeunes radicaux, acceptez les responsabilités, collaborez avec les organes du parti et de la jeunesse, facilitez la tâche des responsables, soutenez dans toute la mesure du possible vos chefs et leurs efforts afin que par votre participation active et influente, votre présence sentie, votre goût et courage pour l'idéal radical fassent triompher tous nos candidats portés en liste.

C'est mon désir le plus cher.

Haut les cœurs, jeunes radicaux !

Régor.

Après avoir entendu un rapport des représentants des Jeunes Radicales Valaisannes au Comité Central du Parti Radical Démocratique Valaisan, le bureau de la Jeunesse Radicale Valaisanne fidèle à la ligne de conduite du Parti qui n'a cessé de promouvoir l'instruction et l'éducation de la jeunesse, recommande à ses adhérents de voter DEUX FOIS OUI les 3 et 4 octobre prochain.

Monthey, le 25 sept. 1964.

JEUNESSE RADICALE VALAISANNE

Le Président : Le secrétaire :
L.-Cl. Martin Constant Berod

Le point de vue des aînés

A temps nouveau, problèmes nouveaux

Ah ! Ce temps qui file à nous faire perdre haleine, et pourtant si insensiblement — j'allais écrire si astucieusement — qu'on en perd la notion réelle de la fuite. On ne mesure aussi bien ses propres années qu'en revoyant les autres, leurs rides, leurs cheveux gris ou leur calvitie et parfois, ô tristesse, leur embonpoint. Et l'on essaie alors de s'abuser sur notre propre état en trouvant qu'ils ont bien changé.

N'étions-nous pas hier encore à l'âge des brûlantes indignations et des vifs enthousiasmes, des opinions tranchées, de l'agressivité contre l'incompréhension des « vieux », toujours là pour nous trouver imprudents et nous refuser leur caution. Nous sommes aujourd'hui des demi-jeunes, ou des demi-vieux, selon l'optimisme du moment, qui se retrouvent à tout instant dans ce miroir fidèle qu'est la jeunesse qu'ils côtoient. Le recul incline à la philosophie, car les mêmes problèmes humains ressurgissent chaque fois qu'apparaît une nouvelle génération. Comme ce « rien de neuf sous le soleil » est justifié.

Je n'ai jamais oublié ces fanfares, leur défilé, les discours, les fleurs, les demoiselles d'honneur, les cornes d'Abondance et les drapeaux qui claquaient dans les festivals d'il y a vingt ans. C'est aujourd'hui encore le cadre immuable, pour ne pas écrire « figé », et pourtant sympathique de nos manifestations. Bien sûr, les théories, les envolées oratoires sur les principes se perdent sous la toile des cantines, dans le brouhaha multiplié de la foule attablée. Est-ce suffisant de nos jours et ce cours traditionnel des choses de la politique ne pourrait-il pas être réformé ? Certes, cet appel à l'idéal, au bon sentiment et parfois à la lutte est nécessaire, mais ne pourrait-il pas être la toile de fonds d'une action plus vigoureuse et plus concertée en faveur de problèmes plus généraux et tout aussi passionnants que la jeunesse devra résoudre si elle veut survivre ?

On peut douter, à notre époque, de la valeur de ce cours traditionnel des choses

de la politique. Alors que l'homme change si peu et si lentement, autour de lui la technique bouleverse de fond en comble les structures. Elles les rend inopérantes et risquent de les briser du poids de sa masse toujours plus formidable.

L'homme ne changera pas de sitôt. Il sera naturellement toujours sensible à l'immédiat, à ce qui lui est proche et visible. Les sections politiques locales pensent communes, les associations cantonales se hissent au niveau des régions et chacune d'entre elles semble se mouvoir dans une sphère d'action bien délimitée. A les voir persister dans ces univers volontairement restreints, on pourrait croire que la Suisse est un pays si vaste que nous ne sommes pas intéressés par ce qui se passe à Berne, à Zurich ou à Saint-Gall.

Il est temps de changer d'échelle et de s'élever à un autre niveau. La jeunesse à ne pas s'en préoccuper maintenant déjà, risque d'hériter des structures archaïques, dépassées, qui se maintiennent tant bien que mal grâce à la situation économique florissante de l'Europe. Voyons la réalité en face. Beaucoup de choses ne vont plus et de nombreux citoyens s'en inquiètent, mais cette honnête préoccupation d'un grand nombre n'est pas encore parvenue à surmonter la fatigue immense qui engourdit les initiatives, qui dissocie les bonnes volontés, du fait de nos frontières cantonales élevées comme autant d'obstacles à une perception nationale des nécessités.

Des accidents de la gravité du « Mirage », il s'en prépare peut-être encore et dans d'autres départements. Il suffirait de les découvrir. Ils sont l'expression d'une mentalité et d'insuffisances constitutionnelles criantes. Et quel malentendu entre le peuple et ses mandataires ! A chaque discours, les conseillers fédéraux clament leur impuissance non seulement à diriger, mais à administrer tout simplement. Eux que l'on croit revêtus de toute puissance, ils paraissent être incapables de proposer

les réformes pressantes nécessaires au moment et à l'avenir. Les cantons, fiers de leur apparente autonomie, assez fictive pour les empêcher de regarder par dessus leurs frontières, se limitent au règlement de leurs propres petits problèmes. Ainsi, la liberté dont se prévaut chaque cellule de l'Etat fédéral, de la commune à la Confédération, se révèle fatale à la compréhension des problèmes généraux et n'est plus qu'un cloisonnement étanche, hermétique, à une époque où les avions volent à trois mille km-h. et les missiles sillonnent l'azur des cieux. De qui devrait émaner l'impulsion revitalisante ?

Ce n'est pas une rage de réformateur qui conduit à émettre ces propos pessimistes. Bien des journaux ont dénoncé et dénoncent journellement encore cette carence et cette paralysie de tous les échelons, du citoyen qui vote au plus haut magistrat. Un exemple entre cent, celui de l'instruction publique où la souveraineté cantonale a créé des systèmes si irrationnels que l'on est incapable de tirer des parallèles entre les études secondaires supérieures d'un canton à l'autre. Taisons le ridicule de la diversité de nos manuels d'enseignement. Dans le domaine de la politique extérieure, nous nous isolons chaque jour plus sous peine d'être étouffés ; malgré ce que l'on avait pu espérer un instant, nos autorités demeurent incapables de conduire un dialogue raisonnable avec nos voisins. Ne parlons pas du problème des étrangers que l'on règle à petits coups, sous l'empire des nécessités et du couteau que nous posent sur la gorge les pays d'émigration. En matière financière, aucun principe de base, sinon l'unique désir de recueillir le maximum. Routes nationales, essence, autant de questions qui ne se résolvent qu'à l'aide de solutions de compromis, parfaitement déplacées. S'il fallait descendre encore plus bas dans d'autres secteurs de l'activité administrative, nous pourrions citer les téléphones, la réglementation du trafic en

(Suite en page 8)

Aux présidents des sections valaisannes de la JR

Poursuivant la réalisation de notre programme d'action, nous vous convoquons en séance de travail :

Samedi 3 octobre 1964

Salle de l'Hôtel de la Gare, Sion, 15 heures précises

Ordre du jour :

1) l'aménagement du territoire :

- a) à l'échelon national : forum animé par M. André Chappex, licencié HEC, secrétaire de direction à la Société Suisse pour l'aménagement du territoire, Zurich.
- b) à l'échelon cantonal : forum animé par M. Charles Zimmermann, architecte cantonal.

2) Discussions.

Étant donné l'importance du sujet traité, qui est un des plus passionnants problèmes que notre génération devra résoudre, et la qualité exceptionnelle des orateurs, nous sommes persuadés que vous participerez nombreux à cette intéressante réunion.

JEUNESSE RADICALE VALAISANNE

Le Président :
Louis-Claude Martin

Le Secrétaire :
Constant Berod

L'exposition « Art Valaisan » reçoit les Jeunes radicaux

Quarante-deux jeunes radicaux de Monthey et de Vouvry, dont cinq dames, ont été accueillis vendredi dernier par le comité de la jeunesse radicale de Martigny pour visiter ensemble la remarquable exposition dont on a tant parlé ces derniers temps et qui a attiré une foule considérable de connaisseurs dans les murs d'Octodure.

La visite était commentée avec beaucoup de compétence et non moins d'esprit par Madame Simonetta qui excusait le conservateur des musées valaisans, M. de Wolf, retenu par un deuil récent. Tous les participants écoutèrent avec attention les explications données par leur aimable cicerone et prirent un intérêt évident à admirer les œuvres et les pièces merveilleuses groupées avec goût tant au Manoir que dans les locaux

du nouveau bâtiment scolaire.

A l'issue de cette visite instructive une substantielle collation, servie à l'Hôtel du Grand Saint-Bernard, réunissaient les jeunes radicaux. Cela donna l'occasion à M. Louis-Claude Martin, organisateur de la soirée, de remercier le comité de Martigny et de saluer la présence de MM. Pierre Crettex, Georges Barlatte, Clovis Vionnet, respectivement Conseillers municipaux de Martigny et de Monthey. A leur tour, MM. Crettex et Vionnet félicitèrent les dirigeants de la jeunesse radicale d'avoir pensé à cette exposition et les encouragèrent à récidiver chaque fois que l'occasion leur est donnée de compléter les connaissances et d'enrichir la culture générale des jeunes gens dont ils sont responsables.

En bref, soirée très réussie qui enchantait les participants.

LOTERIE ROMANDE

demain...

AU PETIT-LANCY / GE

Stade municipal - Martigny
 Samedi 3 octobre 1964
COUPE DE MARTIGNY
 (VÉTÉRANS)
 13 heures 30 :
 MARTIGNY—MONTHEY
 15 heures 15 :
 MONTHEY—LAUSANNE-SPORTS
 17 heures :
 LAUSANNE-SPORTS—MARTIGNY
 18 heures 15 :
 Distribution des prix

Dimanche 4 octobre 1964
 à 14 heures 30 :
FRIBOURG
MARTIGNY
 12 heures 30 :
 Jun. Int. MARTIGNY—BEAUREGARD

La Direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne, met en soumission pour le **1er octobre 1965** (ou date à convenir)

L'affermage du Buffet de la Gare de St-Maurice

Les prescriptions d'affermage peuvent être consultées auprès de la Division de l'exploitation à Lausanne (av. de la Gare 41), et obtenues contre versement de Fr. 5,— en timbres-postes, montant qui ne sera pas remboursé.

Les offres manuscrites, accompagnées de certificats (copies) et d'une photographie, doivent être adressées à la Direction du 1er arrondissement des CFF, à Lausanne.

Délai d'inscription : 30 novembre 1964. P 444 L

Cinémas

SEMAINE DU CINEMA

Aujourd'hui vendredi, à 17 heures. - Rétrospective John Ford - (16 ans révolus) :

L'HOMME QUI TUA LIBERTY VALANCE

A 21 h. - En première Suisse Romande - (16 a. révolus) :

DAVID ET LISA

Un film bouleversant.

Demain samedi, à 17 h. - Rétrospective John Ford :

LA POURSUITE INFERNALE

(16 ans révolus).
 A 21 heures - En première Suisse :

REQUIEM POUR UN CAID

(18 ans révolus). - Un film de Maurice Cloche.

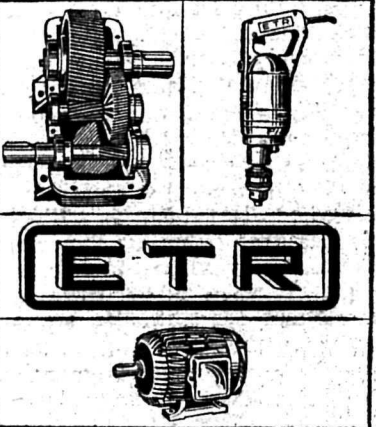
Dimanche 4 octobre, à 17 h. Rétrospective John Ford :

L'HOMME TRANQUILLE

(16 ans révolus).
 A 14 h. 30 et 21 h. - En Première Valaisanne :

L'ANNÉE DU BAC

(16 ans révolus)



ETR

Moteurs électriques
 Moto-réducteurs
 Réducteurs
 Joints d'accouplement
 Pompes
 Ventilateurs
 Outils électriques

ELECTRO-TECHNIQUE DU RHONE SA MARTIGNY
 Tél. (026) 6 16 69 P 783 S

MARTIGNY

La St-Michel de la fusion

Quartier du Bourg - Pré de Foire et Place des Ecoles
 Halle de fête ouverte

Samedi 3 octobre 1964, dès 20 heures 30 :
GRAND CONCERT
 donné par le

CORPS DE MUSIQUE D'YVERDON
 (75 musiciens)

En attraction : Michel VERGERES et ses AIGLES NOIRS. Dès 23 heures: BAL, conduit par l'orchestre Ricardo (6 mus.)

Dimanche 4 octobre : Grande kermesse de la St-Michel, organisée par la Fanfare municipale « Edelweiss ».

ENTRÉE LIBRE - Restauration : Raclette - Grillade P 66157 S

Grande Dixence S. A.

désire engager pour l'exploitation de ses installations hydro-électriques, plusieurs

techniciens-électriciens courant fort et courant faible

Travail intéressant, possibilités d'avancement, Caisse de pension. La préférence sera donnée à des candidats ayant de l'expérience dans l'exploitation, la construction ou le montage.

Prière d'adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, à

Grande Dixence S. A., Elysée 19, Sion. P 14130 S

GRANDE DIXENCE S. A.

engagerait pour son
 Usine de Nendaz (Riddes)

1 employé commercial 1 électricien

avec certificat de capacité.

Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae et copies de certificats à Grande Dixence S. A., Elysée 19 - 1950 Sion. P 14390 S

C I B A

cherche

pour son Usine de Monthey

machinistes

âgés de 20 à 35 ans, comme surveillants des installations de production et de distribution de courant électrique.

Les candidats devront être titulaires d'un certificat de fin d'apprentissage comme électricien-installateur ou mécanicien-électricien.

TRAVAIL EN ÉQUIPE

Les offres manuscrites avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire sont à adresser à la **Direction de CIBA Société Anonyme, 1870 Monthey.** P 598 S

raffinée
 multiple et malgré
 tout simple à l'emploi
 - voilà le succès de
TURISSA
 Pour l'essayer,
 le mieux est de se
 rendre dans un
 magasin spécialisé

F. ROSSI
MARTIGNY
 Av. Gare, 29
 Tél. (026) 6 16 01 P 508 S

A SAXON...
BAR CANASTA
 Station-Service AGIP
 Famille Benjamin Gaillard
 OFA 4175 L

Auberge du Pont de Gueuroz
 Tél. (026) 6 58 51
 Tous les dimanches :

Brisolée
 (fromage gras)
 Tous les jours :

Civet de chevreuil
 Fam. Landry-Bérard.
 P 14304 S

ETOILE
Martigny

CORSO
Martigny

6 16 22

CINE
MICHEL
Fully

REX
Saxon

6 31 66

CINE
L'Abbeille
RIDDÉS

CINEMA
Ardon

Jusqu'à mardi 6 octobre. (Dimanche: matinée à 14 h. 30)
 Un western de grande classe :

SEULS SONT LES INDOMPTÉS

avec Kirk Douglas - (16 a. rév.)
 Sabato e domenica alle ore 17 :

VENDICATA

con Milly Vitale et Alberto Farnese - (16 anni comp.)

Jusqu'à dimanche (dim. matinée à 14 h. 30) - Eddie Constantine dans :

COMME S'IL EN PLEUVAIT

Un film fracassant - (16 a. révolus).

Jusqu'à dimanche 4 - (16 a. révolus) - Jean Marais est stupéfiant dans :

L'HONORABLE STANISLAS AGENT SECRET

Un film d'espionnage et d'humour.

Vendredi 2 octobre, dimanche 4 octobre :

HORIZONS SANS FRONTIERES

avec Deborah Kerr et Robert Mitchum. - Fred Zinnemann nous montre un monde à l'état brut et des êtres d'une énergie incomparable. P 408 S

Samedi, dimanche - (18 ans révolus) - Attention : Nouvel horaire, 20 h. 30 - Un sujet palpitant, audacieux, avec Marina Vlady, Pierre Brassens et Bourvil :

LES BONNES CAUSES

Dimanche, 16 h. 30 : Version italienne. P 407 S

SAINT-MAURICE

Hôtel des Alpes
 Dimanche 4 octobre 1964
 dès 14 heures 30

LOTO

pour la restauration de l'église
 - Invitation cordiale -

P 14407 S

Dimanche à Sierre

6e Concentration radicale du district de Sierre

Bienvenue

Le 4 octobre 1964, la 6e Concentration Radicale du District de Sierre tiendra ses assises dans notre ville.

D'aucuns pourraient s'interroger sur la nécessité et sur la valeur d'une telle manifestation. Dans notre démocratie, chaque citoyen a droit à son opinion qu'il peut manifester librement. Mais il est évident que cette opinion ne peut s'imposer que si elle est partagée aussi par beaucoup d'autres, d'où la nécessité des partis politiques groupant les citoyens professant les mêmes idées et poursuivant les mêmes aspirations. La diversité des partis est le gage même d'une démocratie vivante. Laissons aux démocraties « populaires » le monopole du parti unique dont on sait ce qu'il signifie.

C'est pourquoi nous devrions être heureux de pouvoir nous réunir quand bon nous semble et au gré de nos sympathies. La vigueur d'un parti n'est autre que celle de ses membres. Il est dès lors indispensable que, de temps en temps, les radicaux du district de Sierre puissent se retrouver tous ensemble afin d'affirmer les contacts personnels et de prendre mieux conscience des obligations qui incombent à tout citoyen soucieux de l'avenir de nos institutions.

C'est ainsi dire que le succès de la 6e Concentration radicale du district de Sierre dépend de la participation massive de nos adhérents et sympathisants. Le comité d'organisation a mis tout en œuvre pour vous recevoir dans les meilleures traditions et nous comptons sur chacun de vous pour que, à la veille des luttes électorales, la présence et la vitalité du mouvement radical dans le district de Sierre s'affirment brillamment le 4 octobre 1964.

Parti radical de Sierre.

Willkommens-Gruss

Am 4. Oktober 1964 findet in Siders die 6. Gross-Versammlung der Radikal-demokratischen Partei des Bezirkes Siders statt. Unsere Sektion heisst Sie zu diesem Anlass herzlich willkommen!

La semaine dans le monde

Vendredi 25 septembre

MEURTHE ET MOSELLE - La police arrête les auteurs d'un macabre trafic: ils déterraient les cadavres pour leur prendre le crâne qu'ils vendaient 150 fr. la pièce!

JAPON - Wilda, c'est le nom du typhon qui vient de s'abattre sur le Japon, cause la mort de 33 personnes et en blesse 500 autres.

BORDEAUX - Une institutrice se rendant à son travail a découvert en bordure de route les trois enfants enlevés à Marnay et abandonnés là par leurs ravisseurs.

LE CAIRE - Les services de renseignements égyptiens interceptent plusieurs colis piégés adressés à des savants allemands travaillant pour la RAU.

Samedi 26 septembre

ANKARA donne son accord à M. Thant: les soldats turcs à Chypre seront commandés par l'ONU.

AMSTERDAM - En moins de quatre minutes, 3 individus masqués raflent 600 000 fr. de bijoux sous les yeux de quelques passants terrorisés

YUGOSLAVIE - 17 touristes suisses et allemands ont été blessés, dont 10 grièvement, dans une collision entre un autocar et un car, à proximité de Titograd.

DANEMARK - Une gigantesque explosion dans une usine de gaz provoque la mort de 4 personnes et fait des centaines de blessés.

INDE - A la suite d'une grave pénurie alimentaire, la foule s'étant révoltée, la police fait usage de ses armes: 2 morts, 7 blessés.

Dimanche 27 septembre

DALLAS - Oswald seul a tué Kennedy conclut le rapport Warren qui critique sévèrement la police.

CONGO - Les soldats de l'armée nationale congolaise exterminent un groupe de 40 rebelles qui tenaient de s'emparer d'un poste douanier.

GDE-BRETAGNE - Le vieux philosophe lord Bertrand Russel qualifie le rapport Warren sur l'assassinat de Kennedy de « stupide document incompetent qui couvre son auteur de honte ».

Lundi 28 septembre

NEW YORK - Ouverture du procès de deux espions soviétiques qui jouent leur tête.

Sie werden sich gewiss fragen, ob es denn nötig sei einen Sonntag-Nachmittag zu opfern, um sich zu den politisch Gleichgesinnten zu bekennen. Dazu möchten wir Ihnen zu bedenken geben, dass unsere Hochkonjunktur undenkbar wäre ohne den Beitrag unserer politischen Mandatäre. Die Früchte dieser Entwicklung, welche allen Bürgern ein besseres Dasein ermöglicht, ist eines der wesentlichen Ziele der Radikal-demokratischen Partei.

Aber auch unsere politische Unabhängigkeit, unsere Neutralität und Glaubensfreiheit sind Lebensnotwendigkeiten, welche in unserem dynamischen Lebens - Rhythmus immerfort nach aussen verteidigt werden müssen. So will es die lebendige Demokratie.

Diese Aufgaben fallen aber nicht nur jenen zu, denen ein politisches Mandat übertragen wurde. Es ist dies die Sache aller Staatsbürger dazu beizutragen, dass die Kriterien der Demokratie und der sozialen Wohlfahrt verteidigt werden und dass ihnen nachgelebt wird. Sie alle müssen dafür sorgen, dass unsere hochgesteckten Ziele nicht nur ein Lippenbekenntnis sind, sondern dass sie zum Nutzen und Frommen aller Staatsbürger realisiert werden.

Wir zählen daher auf eine eindruckliche Beteiligung nicht nur des Parteimitglieder, sondern auch der Gesinnungs-Freunde und jener Bürger und Bürgerinnen, welche mit unseren Bestrebungen sympathisieren. Ihre Unterstützung ist umso mehr von Bedeutung, als wir vor den Gemeindevahlen stehen. Ihre Bekenntnis verleiht unserer traditionsgebundenen Politik jene Vitalität und Unterstützung, auf dass wir unseren hochgesteckten Zielen zum Wohle aller näher kommen.

Radikal-demokratische Partei von Siders.

Chers amis politiques,

Pour cette sixième Concentration radicale du district, la ville de Sierre est heureuse de vous accueillir.

Nous vous disons: SOYEZ LES BIENVENUS.

Comme pour la première Concentration de 1959, les radicaux sierois

sont fiers de recevoir les délégués de toutes les sections du district.

Le Parti radical sierois a toujours réclamé la collaboration étroite du chef-lieu qu'est notre ville, avec toutes les communes du district. Il veut, par cette manifestation, aujourd'hui encore resserrer les liens qui nous unissent afin de faire œuvre constructive et utile au pays.

A la veille des élections communales, il est bon de se retrouver et de mettre en commun nos projets, nos désirs, et d'affirmer notre volonté de faire respecter notre point de vue tout en respectant celui des autres.

C'est dans la joie et l'amitié, que nous vous souhaitons de passer cette journée dans notre cité, qui se veut rayonnante et belle comme le soleil de son blason.

Marius Berquerand
Président
du comité d'organisation

Programme

09 h. 00 : Ouverture par le président de l'ARDS. - « Introduction à la discussion de politique générale ». - Rapporteurs: MM. Jean Vogt, député, secrétaire du PRDV, et Louis-Claude Martin, président des JRV. - Discussion générale.

10 h. 15 : « Introduction à la discussion des problèmes des élections

communales ». - Rapporteurs: MM. Guy Zwissig, député, président de l'ARDS, et Henri Gard, conseiller, président du PR de la ville de Sierre. - Discussion générale.

11 h. 30 : Apéritif offert par l'ARDS dans les jardins de l'hôtel.

12 h. 00 : Déjeuner en commun des participants.

13 h. 15 : Rassemblement des participants à la place Beaulieu.

13 h. 30 : Discours de bienvenue par M. Marius Berquerand, conseiller, président du comité d'organisation. - Vin d'honneur.

13 h. 50 : Remise de la bannière par le président de l'ARDS à la section de Sierre.

14 h. 00 : Formation du cortège.

14 h. 15 : Départ du cortège. - Trajet: Place Beaulieu - Avenue du Général Guisan - Chemin du Bellevue - Place de fête.

14 h. 30 : Manifestation officielle Productions des fanfares: « La Fraternité » de Liddes, « La Liberté » de Grône. - Orateurs officiels: Me Guy Zwissig, député, président de l'ARDS, de Sierre. - Me Henri Schmitt, conseiller national, Genève. - Me Aloys Copt, 1er vice-président du Grand Conseil. - Me Henri Gard, conseiller, président du parti radical de Sierre.

18 h. 00 : Clôture de la 6e Concentration radicale.

Quelques propos au sujet de la 6e Concentration radicale à Sierre

Confrontés au courant de pensées, aux forces politiques, économiques et sociales qui modifient le monde, les citoyens trouvent de plus en plus l'occasion de s'interroger. Cette interrogation porte sur la façon dont la Suisse accueille actuellement les mouvements extérieurs, comment elle réagit, comment elle tente de les orienter selon son propre génie.

D'aucuns craignent que la Suisse ne conserve pas toujours la totale maîtrise de son destin.

C'est la raison pour laquelle notre pays qui fut cité parfois dans le passé pour le civisme de ses citoyens

et l'exemple d'une communauté politique harmonisant notre culture différente se doit de pratiquer la politique dans son sens le plus large. Pour nous, c'est dans cet esprit et dans cette optique que nous désirons situer cette 6e Concentration radicale. Il faut que notre parti, face aux problèmes nombreux qui se posent en Suisse, à notre canton en particulier, dans nos communes, retrouve d'instinct le sens d'une vocation politique. Certes dans la paix et l'abondance au sein d'un pays qui apparemment laisse supposer que tout est pour le mieux, les partis politiques éprouvent quelques difficultés à don-

L'industrie valaisanne et la votation des 3 et 4 octobre prochains

Le Comité de l'Union des industriels valaisans, confirmant en cela son attitude de mars 1964, appuie les décrets soumis au peuple les 3 et 4 octobre prochains.

En effet, la construction du collège de Brigue s'inscrit dans la ligne des efforts entrepris en faveur de la jeunesse, sur le plan de l'instruction publique et cela est indispensable si l'on veut émanciper notre peuple et former des cadres.

Le point de vue des aînés

(Suite de la page 6)

général, l'appareil administratif écrasant et le système des subventions. A quoi les responsables nous rétorqueront que la Suisse a tout lieu d'être satisfaite par rapport aux pays qui l'entourent, qu'elle jouit d'un haut niveau technique et d'existence. Nous pourrions aussi répondre que c'est un leurre car nous n'avons pas eu la guerre; nous sommes sortis de la tourmente sans dommages et avec des finances saines, mais aujourd'hui notre avance diminue comme la peau de chagrin et il viendra un jour où l'esprit d'entreprise des nations moins favorisées, leur initiative et leur allant nous auront relégués à l'arrière-plan. Voilà un champ que la jeunesse doit empoigner et étudier en proposant des réformes valables. Il dépasse les frontières cantonales, mais que sont-elles pour un pays qui ne compte que 5 millions d'habitants, c'est-à-dire à peine plus que certaines grandes métropoles de l'Europe et du monde. Le contentement béat de soi n'est pas une solution à longue échéance; le réveil risque d'être douloureux. La jeunesse est capable d'analyser et de proposer. Il faut pour cela lui offrir les moyens d'acquiescer les expériences nécessaires en l'intéressant activement aux affaires publiques, à la satisfaction et aux déceptions qu'elles procurent.

Ch. Boissard.

Raphael Girard: écrivain martigneraise

(Suite de la 1re page)

nements typiques de la Selya dans laquelle vit l'habitant de l'Amazonie péruvienne. La troisième partie comprend une étude comparative de groupes de niveau culturel différent et une classification de ces cultures selon leur degré de développement.

C'est donc un travail essentiellement scientifique que notre ami Raphaël Girard a exposé dans ce livre de plus de 300 pages. Le lecteur y découvre une documentation extraordinaire sur les aspects les plus divers de la vie de ces peuplades inconnues comme les Yaguas, les Huitoto, les Bora, les Ocaina, les Orejones, les mystérieux Omagua, les Cocama, les Iquitos, les Shapra, etc.

LES RITES ET LES MYTHES

Une foule de détails passionnants est mise en évidence par la démonstration des rites d'une originalité extrême, l'organisation sociale, le mariage, la mort, les fêtes du Soleil, les rites pour faire tomber la pluie, les festivités comme la grande fête de la moisson, celle des morts, les instruments de musique, etc.

Il nous est impossible de résumer, en un article, la masse documentaire exceptionnelle que le lecteur trouvera dans cet ouvrage consciencieux qui se lit comme un roman.

Nous avons retenu, notamment, le moyen que certaines peuplades utilisent pour faire tomber la pluie.

Car la pluie joue un rôle capital dans la fécondité de la terre, source de vie essentielle.

A cet effet, ils ont recours aux arts magiques du prêtre.

Ecoutez l'auteur: « Sa technique pour contrôler les forces naturelles considérées comme surnaturelles consiste en une

ner à cette vocation une définition nouvelle.

Les concentrations sont là pour rappeler à chacun de nous que nous avons une tâche à accomplir puisque nous avons le remarquable bénéfice de pouvoir être citoyen à part entière.

Il convient de lutter contre l'affaiblissement du sens civique qui est une des conséquences du confort moral, ce confort qui laisse peu d'obstacles aux progrès insidieux du matérialisme.

Il faut réaliser que notre belle conscience helvétique tente à nous rendre plus sévère pour les autres que pour nous-mêmes. Elle favorise malheureusement l'autosatisfaction au détriment de l'autocritique.

La raison d'être de ce congrès, c'est qu'avec vos magistrats vous vous posez des questions: où va la Suisse? le Valais? nos communes? quelles pensées nous guident? Quelle forme et quelle place devons-nous chercher à prendre dans ce monde en mouvement. Telles sont quelques-unes des interrogations. Les réponses demeurent certes fragmentaires, peut-être contradictoires. Nous avons malheureusement trop peu de goût pour de vrais débats. Nous vivons trop sur des acquis en négligeant les mises à jour.

Démocratie = participation puisque la démocratie fait de nous des participants et des responsables. C'est la nôtre, unité de citoyen, cela signifie qu'il faut que nous réfléchissions, que nous engagions un dialogue avec nos concitoyens en osant exprimer une opinion sur les problèmes d'accorder à des principes fondamentaux les exigences de la vie moderne. Que cette 6e Concentration soit une occasion pour manifester la solidarité des échéances d'idées, que les messages entendus apportent un apport non négligeable à la vie civique du pays, de ce pays, qui va renouveler ses autorités en décembre et en mars.

C'est dans cet esprit que je souhaite la réussite de cette concentration pour créer ainsi un vaste réseau dans notre district où circulera un courant d'idées utiles au bien commun.

Me Guy Zwissig
Président de l'ARDS.

VOUS QUI SOUFFREZ

Si la constipation vous menace, si vous digérez mal, si l'obésité vous guette, faites appel aux Dragées Franklin pour favoriser la sécrétion de la bile, les fonctions de l'estomac et de l'intestin. Purifiez votre sang et votre organisme pour recouvrer ainsi un beau teint et bonne humeur. La dragée Franklin prévient l'obésité.

Toutes pharmacies et drogueries: Fr. 2,40.

image imitative fondée sur le principe: le semblable attire le semblable. Pour provoquer la concentration des nuages, il faut de la fumée, indispensable durant les rites pour faire tomber la pluie.

La relation symbolique entre la fumée et le nuage s'exprime linguistiquement par l'existence d'un vocable commun. Le prêtre maya comme le prêtre amazonien, verse des larmes qui en vertu du principe de « similia similibus » attireront magiquement la pluie.

Utilisant la puissance du verbe, le prêtre prononce les paroles potentielles, dans ses formules rituelles. Ces mots ont pour antécédents exemplaires les paroles prononcées par les dieux « in illo tempore ». Les paroles sacerdotales comme les paroles divines ont une valeur exécutoire, ils impliquent une création instantanée ou une chose faite. Ce qui est dit est fait ou doit se faire. Ainsi firent les dieux qui en usant de paroles seulement créèrent le monde, l'homme et les plantes. D'où le secret qui entoure les formules sacerdotales jamais révélées à personne, car la divulgation des formules magiques ferait du tort à la communauté.

CONCLUSION

C'est là un exemple saisissant qui donne le TON de l'ouvrage de notre compatriote Raphaël Girard.

Nous tenons à le féliciter vivement pour cette nouvelle création à la fois littéraire et scientifique qui fait également honneur à sa petite patrie natale de Martigny à laquelle il est resté très attaché.

Nous lui souhaitons de pouvoir revenir encore souvent en Octodure pour y retrouver les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse. Etudiantine, nous narrer ses impressions multiples découlant de ses incessantes pérégrinations sur cette goutte de boue qui s'appelle la Terre...

Victor Dupuis